

INSTITUTION

Bureau communautaire du 2 Mars 2023

Le prochain Bureau Communautaire sera le 2 mars
2023 et aura l'ordre du jour suivant.

Publié le 28 février 2023

1.Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 26 janvier 2023 ;

Commission Aménagement de l'espace communautaire

2.Mise à disposition d'un terrain de la commune de Sainte-Anne au profit de la CARL pour la réalisation d'un terrain de Foot 5 en gazon synthétique.

Commission Affaires sociales et insertion

3.Approbation de la convention de partenariat CARL-Lycée Hôtelier dans le cadre des Assises des ressources touristiques

Commission Culture et patrimoine

4.Modification de la délibération N° 2023-BC-1S-PSDT-04 du 26 janvier 2023 relative à l'attribution de subventions aux associations culturelles et sportives de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant

5.Attribution de subventions aux associations culturelles et sportives de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant

Commission Vie associative et sportive

7.Informations sur la définition de l'intérêt communautaire relatif aux équipements sportifs

6.Préparation du Conseil communautaire du 14 mars 2023



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER - SAINTE-ANNE - SAINT-FRANÇOIS - LA DÉRIÈRE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00